Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: - (2010)

Heft: 2

Vereinsnachrichten: SSO: Sociéte suisse des officiers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



SSO - Société suisse des officiers

Programme d'activité 2010

SSO

Lors de l'assemblée des délégués de la SSO du 13 mars 2010 à Genève, les délégués ont approuvé le rapport de gestion pour l'exercice 2009 ainsi que le programme des activités prévues pour l'année courante.

Au niveau de la politique de sécurité, deux points forts caractériseront le travail de la SSO: la prise de position sur le nouveau rapport de politique de sécurité et la rédaction d'un propre document de base sur la politique de sécurité.

Les champs d'activités principaux pour l'organisation interne de l'association englobent la promotion pour les nouveaux membres, la communication, les organes de publication et les échanges permanents avec les sections.

Politique de sécurité et politique militaire

D'une part les retards intervenus sur la rédaction du nouveau rapport de politique de sécurité ainsi que l'amenuisement des attentes que ce dernier livre réellement les bases pour une politique de sécurité qui plaise à la majorité; d'autre part les différentes mesures introduites pour le développement de l'armée, dont les répercussions et les objectifs concrets sont actuellement difficiles à évaluer, constituent deux raisons pour justifier que la SSO rédige un document de base détaillé au sujet de l'armée et de son évolution future. La dernière publication de ce genre remonte à l'année 2005, dans le contexte de la phase d'évolution 08/11. Dans ce document de base il est prévu de traiter les thèmes caractéristiques de la politique de sécurité suisse, le système de milice et le service obligatoire, la sécurité intérieure, les engagements à l'étranger, la technologie, les finances et l'organisation de l'armée.

Dans l'actuelle phase d'insécurité dans laquelle se trouve l'armée, il est important que la SSO formule ses idées sur la politique de sécurité et de la politique militaire et qu'elle les communique à l'extérieur.

La votation au sujet de l'initiative «Contre de nouveaux avions de combat» devrait avoir lieu uniquement en 2011. Les préparatifs de la campagne doivent malgré tout déjà débuter en 2010. La SSO établira avec l'aide d'AVIA, la Société des officiers des Forces aériennes, un argumentaire convainquant contre l'initiative populaire et pour les Forces aériennes. L'initiative doit être refusée, indépendamment de la décision du Conseil fédéral – à savoir comment celui-ci souhaite poursuivre le remplacement partiel des Tiger. En effet, une adoption de l'initiative bloquerait le développement des Forces

aériennes pour des années et mettrait dangereusement en cause ses capacités. Pour la campagne de votations, la SSO va avoir recours à sa structure éprouvée avec la participation des sections actives dans leurs régions.

La votation au sujet de l'initiative populaire «Pour la protection contre les armes», qui sera en votation devant le peuple également en 2011, nous incite à mettre sur pied d'autres préparatifs, en collaboration avec les associations de tir.

La SSO participera à nouveau activement aux discussions actuelles sur la politique de sécurité et de la politique de l'armée. Pour cette raison, elle vise à soigner ses contacts indispensables avec le chef du DDPS, la direction de l'armée et les parlementaires fédéraux, ainsi qu'à se faire entendre dans l'opinion publique. Les secteurs du comité suivront les évolutions dans leurs domaines de responsabilité. Les jeunes générations de cadres et la formation des cadres devraient faire office de points centraux. Dans ce contexte, le dialogue avec la direction de l'armée à propos de l'intégration étroite des cadres de milice (aptitude et besoins de la milice) devra être constant.

Politique de l'association

Alors que le travail de gestion de l'association au niveau des sections devient toujours plus exigeant, le comité souhaite proposer à l'avenir, une fois par année, une journée d'introduction pour les nouveaux présidents. Lors des dernières années, des nouveautés sont apparues, comme par exemple la collaboration avec la SAT (Section activité hors service), la promotion aux membres dans les stages centraux de formation des officiers, l'augmentation des relations électroniques avec les membres ou l'utilisation et la gestion des propres organes de publication. Ceci devrait justifier une séance d'introduction commune, respectivement un échange d'informations. Les besoins vont évidemment être clarifiés au préalable avec les présidents des SO cantonales et des SO des armes et services.

L'augmentation du nombre de membres et donc la promotion pour les nouveaux membres doivent toujours être une préoccupation de la SSO, de même que des sections. Alors que de nouveaux chemins de promotion pour les nouveaux membres sont trouvés, le nombre de démissions d'officiers après l'accomplissement de leur service obligatoire sont inquiétant. Les officiers



SSO - Société suisse des officiers

Programme d'activité 2010

SSO

doivent être convaincus du slogan «Officier un jour – officier toujours». Des offres attractives dans la vie des associations à la base peuvent y contribuer.

La communication reste une des tâches centrales de la SSO. L'établissement du concept de communication exige encore quelques efforts et éclaircissements, afin de connaître quels moyens il faudra utiliser pour atteindre les objectifs, notamment à l'interne.

Le comité et la commission ASMZ, en collaboration avec un groupe de travail institué en février, vont examiner l'ensemble des abonnements à l'ASMZ, ainsi que sa base financière. Pour sa 176ème année de parution, la rédaction de l'ASMZ concevra une revue moderne et intéressante à lire, en prenant en considération les propositions que soumettra le groupe de travail compétent. Plus les lecteurs sont proches de leur revue, mieux celle-ci peut s'adapter à leurs demandes.

L'année prochaine, la collaboration entre les sociétés des officiers et l'Association suisses de cadres (ASC) sera étendue à l'échelle de la Suisse entière. La SSO devient un partenaire responsable de l'ASC, après que l'essai pilote avec les sociétés d'officiers de Romandie ait été couronné de succès. L'ASC décerne des diplômes utilisables dans le domaine civil aux officiers de tous les grades, qui disposent d'une expérience de conduite militaire et qui ont suivi une carrière militaire conforme.

La commission internationale invitera la session d'automne de l'initiative Gaming à se dérouler en Suisse. A cette occasion, une visite de troupes est prévue en collaboration avec le Reg Ter 3.

Agenda

9 au 12 septembre 2010 Session d'automne de l'initiative Gaming

5 et 6 novembre 2010 Séminaire pour les jeunes officiers, Kriens « Le monde des nouvelles »

Colloque: FORUM SECURITE 2010

Le 16 avril aura lieu à Genève le SECURITY FORUM 2010, sur le thème du «désarmement et de la limitation des armements».

La matinée sera consacrée aux procesus des années 1970 - 1990. L'après-midi sera contré sur la question de la prolifération au Moyen Orient.

www.webster.ch



Le comité de la SSO 2010/2011

Col EMG Hans Schatzmann, président, Wangen a/Aare BE, SO* Ten col Stefano Coduri, vicepresidente, Morbio Superiore, TI* Br Denis Froidevaux, vice-président, Le Mont-Pèlerin, VD* Lt-col Peter Graf, vice-président, Winterthour, ZH* Col Harry Morger, chef des finances, Wallisellen ZH, SSOLOG* Col Gérard Brodard, Lully, FR Major Christophe Chollet, Hérémence, SO Valais romand Lt-col Thomas Christen, Lucerne, SSOLOG Maggiore SMG Matteo Cocchi, Lugaggia, TI Major EMG Pascal Degen, Liestal, BS/BL Col EMG Raynald Droz, Estavayer-le-Lac, FR Major Peter Fischli, Neuhausen am Rheinfall, SH Col EMG Franz Gander, Buochs, NW Col Jean-François Gnaegi, Delémont, JU Col Edgar Gwerder, Küssnacht am Rigi, SZ Col EMG Stefan Holenstein, Zurich, SO Of disp Col John Hüssy, Oberembrach ZH, AVIA Lt-col Heidi Kornek, Breganzona TI Col EMG Hans Georg Lüber, Genève, GE Plt Rainer Ringgenberg, Moosseedorf BE, AGFACo Col EMG Thomas Rohrbach, Heimenschwand BE, SSOS Col EMG Walter Steiner, Eschenbach, SG Col Peter Tschantré, Worben, BE Lt-col François Villard, Vessy, SO trp bl Col EMG Wohlfender, Zeiningen AG, SSOGART

*Membres du comité directeur